Image not found or type unknown

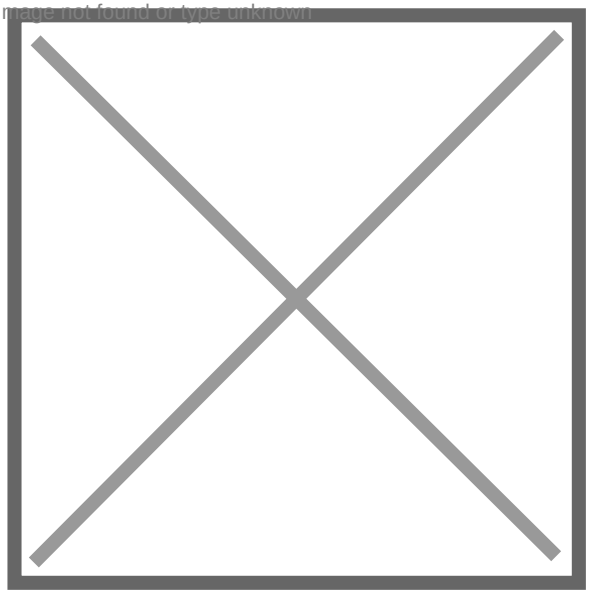

Transcriptiond'un second mariage

Par **didiac**, le **07/04/2010** à **21:58**

Bonjour,ma question est un peu différente, voila je suis marié depuis 2002 en Algérie a ce jours j'ai une nationalité française a partir de l'an derniers j'ai décidé de faire la transcription en France a Nantes de mon état civil donc j'ai envoyé touts les documents nécessaires (moi ma femme et enfant).
le dossier m'a été renvoyé pour motif qu'il faut faire d'abord la transcription d'un divorce , effectivement divorcé en Algérie en janvier 2001 pour cette transcription de divorce un dossiers a fournir avec tous les documents nécessaires.
mon problème que j'ai eu tous les documents nécessaires et qui porte tous la mention de ce divorce a l'exception de la copie de jugement de divorce que je n'arrive pas a obtenir par le tribunal malgré de multiple sollicitation faut que ce dernier est égarée au niveau de tribunal .alors j'ai envoyé le dossier de transcription avec une lettre explicatif de ce problème . ma question est ce que je rencontré des problèmes pour ma transcription ou bien peut être accepté S.V.P repoudrez moi ;ca fait maintenant plus d'une année que j''essaye de faire cette transcription merci d'avance pour ceux et celles qui peux me porter d'aide .

Amicalement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés